



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 13 Avril 2017

SECTION des SATELLITES

POUR L'EMPLOI, LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LE RETRAIT DU PROJET MRM, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 20 AVRIL

**« PLAN SOCIAL » déguisé de La Poste ???
Jusqu'à 4500 suppressions de positions de travail au Réseau**

**L'accord MRM est l'occasion pour La Poste d'un grand transfert.
On parle ici des 4500 positions de remplaçants qui existaient
avant l'accord et qui disparaissent, au moins en partie,
mais peut-être en totalité.**

Malgré nos demandes, La Poste n'est toujours pas en mesure de nous donner le nombre de positions de travail de CCR qu'elle veut ou va mettre en place.

Dans ces conditions on peut penser légitimement qu'il y a un projet sous-jacent à la disparition des EAR et de leurs droits.

**C'est l'externalisation d'une grande partie ou totale des positions
de travail des remplaçants.**

La Poste nous vend le rêve habituel, de la souplesse et que cela répondra mieux aux besoins de remplacement. Dans les faits, c'est 2000 ou 3000 suppressions d'emplois qui seront transférées en grande partie vers les agences d'intérim, avec bien évidemment aucune garantie que les Secteurs fassent appel aux agences d'intérim au niveau des besoins.

**La Poste, par le biais de cet accord, poursuit son entreprise
de démantèlement des bureaux de Poste.**

En dimensionnant à la baisse les moyens de remplacement (*pour rappel, Sur Paris Nord les volants de remplacement ont été abaissés à 15% au lieu de 18%*), le remplacement des absences sera encore plus difficile.

Le non remplacement des absences engendre des dysfonctionnements dans les bureaux de Poste (*guichets SF fermés, bureaux fermés, etc. ...*).

Ces dysfonctionnements récurrents se traduisent par une certaine baisse de la fréquentation (*les usagers étant obligés de modifier leurs habitudes*).

La Poste justifie, par la baisse de fréquentation, la réduction des horaires d'ouverture des bureaux en question, et à terme les ferme définitivement, selon le principe bien connu « *Qui veut tuer son chien l'accuse d'avoir la rage* ».

**La mobilisation de toutes et tous est nécessaire
pour empêcher le plan social déguisé de La Poste**

Au Réseau sur Paris (bureaux de poste) :

- 200 suppressions d'emplois en 18 mois
- Depuis août 2014, fermeture des bureaux de Van Loo, Montevideo, Beethoven, Molitor, Étoile, Mozart et Chaillot (16^e), Gamma et Tahiti (12^e), Tour Eiffel et Orsay (7^e), Saintonge (3^e), Sentier (2^e), Moussy (4^e), Musée du Louvre, Forum des Halles et Beaubourg (1^{er}), Austerlitz (13^e), Roquette (11^e), Opéra et Conservatoire (9^e), Tour Montparnasse (15^e), Cardinet et Bessières (17^e), Ney et Tristan Tzara (18^e), Gare du Nord et Boutique Gare de l'Est (10^e)
- Fermeture programmée des bureaux suivants : Curial (19^e), Ile Saint Louis et Ile de la Cité (4^e), Europe et La Trémoille (8^e), Porte d'Aubervilliers et Lamarck (18^e), Saint Fargeau (20^e), République (10^e), Lachambeaudie et Porte Dorée (12^e), Sèvres-Babylone (6^e), Drouot (9^e)

Résultats du Groupe La Poste pour 2016 :

- Chiffre d'affaire : 23, 294 Milliards d'€uros +1,1%
- Résultats d'exploitation : 975 Millions d'€uros (pratiquement 1 Milliard) + 11,5%
- Résultat net : 849 Millions d'€uros +33,6%
- 7 023 emplois supprimés

La CGT a déposé un préavis de grève sur les deux Directions du Réseau parisiennes, couvrant l'ensemble du personnel.

La CGT exige la satisfaction des revendications suivantes :

- L'arrêt de toutes les restructurations et réorganisations.
- L'arrêt de toutes les suppressions d'emplois, le recrutement immédiat de 500 emplois de postiers à minima au Réseau sur Paris.
- L'embauche en CDI de tous les CDD, intérimaires, apprentis, contrats pros et emplois d'avenir.
- Le comblement de tous les postes vacants.
- Le retrait du projet d'accord « sur l'activité de remplacement en bureau » (accord MRM) et le maintien d'un service mutualisé de remplacement EAR, Brigade.
- Le remplacement de toutes les absences.
- Le redimensionnement à la hausse des effectifs EAR, afin de tenir compte des besoins réels de remplacement.
- L'intégration pour les EAR des temps de déplacement dans la durée hebdomadaire de travail, ainsi que le maintien des temps partiels choisis.
- Un volant de remplacement à 25% minimum propre à chaque secteur.
- L'arrêt de toutes les opérations immobilières, maintien et création de bureaux de poste.
- L'arrêt de toutes les fusions et regroupement de services, maintien de toutes les activités postales et de l'ensemble des personnels sur les sites.
- La remise le jour même des instances dans les bureaux de poste de proximité, pas d'instances en superette, bureau de tabac ou pressing.
- La réduction du temps de travail à 32h et 28h en nuit.
- L'arrêt des pressions managériales et commerciales.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 20 AVRIL

**RASSEMBLEMENT 14H00 DEVANT LE SIÈGE DE LA POSTE
9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS
MÉTRO BALARD (8) OU CORENTIN CELTON (12)**